



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

francophonie

Question écrite n° 68804

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargée du développement et de la francophonie, sur la situation des médias francophones dans le monde. À l'occasion de l'ouverture du salon francophone du livre à Beyrouth, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a fait état du recul de la presse francophone dans le monde, et notamment au Moyen-Orient. À titre d'exemple, en Tunisie, la presse écrite francophone ne représente plus que 35 % des ventes, alors qu'elle en totalisait 50 % il y a trente ans. Malgré cela, la presse écrite francophone a joué un rôle non négligeable d'éveil des consciences au moment du printemps arabe, en diffusant des informations de manière plus libre que la presse officielle. Plus globalement, c'est l'ensemble des médias de l'espace francophone (presse, télévision et radio) qui est aujourd'hui en crise, entre chutes d'audience, baisses des tirages, et menaces de disparition. Face à l'émergence de nouveaux modes de consommation, comme l'exprime le groupe socialiste dans un communiqué, il s'agit de « relever le défi de l'ère numérique, et d'informer autrement ». Pour cela, les médias francophones doivent prendre leur place en Afrique, qui va devenir le plus important réservoir de locuteurs francophones dans le monde au cours des prochaines décennies. Mais il convient aussi de préserver l'existence des médias francophones et notamment de la presse dans des régions telles que le Moyen-Orient, en les soutenant dans ce nécessaire processus d'adaptation. En effet, dans cette ère globalisée, les médias sont de puissants vecteurs de la langue française et protègent la diversité culturelle. Ils sont également garants de la liberté d'expression, particulièrement dans des pays en transition démocratique. Au Moyen-Orient notamment, la presse francophone a toujours eu une marge variable de manœuvre et de liberté, plus grande que celle de la presse arabe. Il souhaite donc connaître la stratégie prévue par le Gouvernement pour continuer d'assurer le rayonnement des médias francophones, et notamment de la presse écrite, dans le monde.

Texte de la réponse

La presse francophone reste globalement bien présente au Maghreb et au Proche-Orient sur tous les supports (presse écrite, audiovisuel, presse en ligne) et on constate, depuis 2011, un développement important des médias en ligne et de la blogosphère qui ont d'ailleurs joué un rôle non négligeable d'éveil des consciences au moment des printemps arabes. La situation de la presse francophone varie selon les pays. En Egypte, l'audience du principal journal francophone Al-Ahram Hebdo, est limitée à la sphère intellectuelle, aux expatriés et aux milieux académiques qui comptent des filières francophones. Au Maghreb, la presse en ligne est en plein essor. Au lendemain de la révolution tunisienne de 2011, alors que la presse écrite entrait dans une double crise financière et d'audience, des supports plus populaires, réactifs et modernes (Facebook, presse électronique et radios, notamment locales), ont commencé à se développer. En Tunisie, une radio associative en modulation de fréquence et intégralement en langue française vient de voir le jour. Au Maroc, la presse écrite francophone est bien représentée, avec une dizaine de grands quotidiens et un tirage de 230 000 exemplaires par jour. A l'instar de la presse écrite mondiale, la situation de la presse francophone reste toutefois fragile. Réunis à Beyrouth dans le cadre d'un récent forum organisé par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), les

directeurs de publications en français de la région ont unanimement fait part de leurs préoccupations face aux évolutions en cours. Les journaux ont des difficultés économiques principalement dues à la baisse des recettes publicitaires et à une diminution de leur audience. L'équilibre financier de l'Orient-Le Jour, principal quotidien libanais francophone, est ainsi menacé au point que ce journal envisage un arrêt définitif si la situation perdure. Le ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI), via ses postes diplomatiques, est mobilisé pour soutenir le secteur, notamment à travers la formation professionnelle des jeunes journalistes. C'est le cas en Algérie, au Maroc, en Tunisie ou en Egypte. CFI, l'agence française de coopération dans le domaine des médias, développe également, avec le soutien du MAEDI, des programmes d'accompagnement de la mutation numérique de cinq quotidiens arabes (Algérie, Maroc, Egypte, Jordanie, Liban) et de soutien à la professionnalisation des nouveaux médias dans les pays de la région. Ces actions de formation, qui s'adressent aux journalistes francophones afin de soutenir la presse en français et d'aider à sa modernisation, concernent aussi des journalistes de médias arabophones, relais essentiels de l'influence de la France dans ces pays. Par ailleurs, l'action de la France en faveur de l'enseignement du français constitue un facteur important, à long terme, de consolidation de la place des médias francophones dans les pays du Maghreb et du Proche-Orient. C'est la mission du réseau des établissements d'enseignement du français à l'étranger (AEFE), des Instituts français et des Alliances françaises, qui proposent des cours de langue, et des services culturels de nos ambassades, qui promeuvent l'enseignement du français dans les écoles publiques, notamment au Maghreb. Le ministère des affaires étrangères et du développement international est aussi mobilisé pour faciliter la diffusion des opérateurs audiovisuels dans les pays de la région, à la fois en français (France 24, TV5 Monde) ou en arabe (France 24, Monte Carlo Doualiya). Au Maroc, la France soutient également la radio franco-marocaine Medi 1, qui diffuse en français et en arabe.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68804

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2014](#), page 9422

Réponse publiée au JO le : [6 janvier 2015](#), page 76